



# Sétue L'info

**Édition spéciale du Bulletin du Syndicat des Étudiant-e-s Employé-e-s de l'UQAM (SÉtue)**

Éditorial

## La reprise de l'îlot voyageur: une bonne nouvelle ou un leurre

Le 1<sup>er</sup> septembre, la une du quotidien Le Devoir annonçait que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) comptait assumer le poids financier de l'îlot voyageur à la place de l'UQAM. Si cette nouvelle peut sembler réjouissante, elle est pourtant floue, voire inquiétante pour la communauté uqamienne.

### La conditionnalité

Dans ses déclarations médiatiques, la ministre Michelle Courchesne posait en effet une condition à l'UQAM pour ce geste généreux : l'université devait garantir en contrepartie l'atteinte de l'équilibre budgétaire. Un nouveau plan de redressement signifie des coupures plus critiques que celles déjà annoncées. Or, le premier plan de redressement a essuyé un refus catégorique des associations étudiantes et des syndicats même s'il excluait le fardeau financier de l'îlot voyageur. Donc, l'annonce de cette nouvelle n'assure rien de plus gai sous le soleil.

### Comment reprendre le tout?

Au delà de ces considérations, la reprise de l'îlot voyageur est loin d'être simple sur le plan juridique. De l'aveu de tous et toutes, le contrat entre l'UQAM et Busac est extrêmement complexe. De plus, la ministre ne dit rien sur les 60 millions de dollars déjà investis par l'UQAM. Dans le cas où on léguerait le projet à une entreprise privée sans compensation, cette dernière profiterait d'une épargne du même montant. À ce jour, rien ne dit que Busac consentira facilement à modifier

son contrat. Pire, selon les dires de la rectrice par intérim, la ministre aurait fait savoir qu'une facture viendrait en temps venu. Et en quoi la reprise vient-elle pallier au manque de locaux de l'UQAM?

### Le gouvernement était déjà propriétaire

Le plus surprenant demeure tout de même le mutisme de la ministre sur un élément important : le gouvernement était en fait détenteur d'une bonne part du fardeau financier de l'îlot voyageur. En effet, le montage financier devant mener à la réalisation de ce nouvel édifice comprenait l'émission d'obligations garanties par l'UQAM. Or, le gouvernement s'est porté acquéreur de l'ensemble de ces obligations, ce qui représente une rondelette somme de 269 millions de dollars. Ainsi, au lieu de financer l'UQAM adéquatement, le gouvernement a accordé un « prêt » dont l'université doit couvrir les intérêts. L'UQAM paie donc pour obtenir des fonds du gouvernement alors que ce dernier devrait normalement financer le système d'éducation. Cette tactique permet au gouvernement d'exiger un plan de redressement avec pour enjeu le financement conditionnel de 57 millions de dollars retenu depuis 2 ans. Selon toutes apparences, la ministre manœuvre contre l'UQAM.

### Bras de fer entre la ministre et la rectrice par intérim

La reprise de l'îlot voyageur semble faire partie d'une stratégie visant à faire plier l'UQAM. Tout porte à croire qu'une joute de bras de fer oppose la

ministre et la rectrice par intérim Danielle Laberge. Et la rectrice baisse les bras en demandant à la communauté uqamienne d'être solidaire face au plan de redressement proposé par le conseil d'administration, refusé par la ministre puis réitéré par le CA. Se faisant, elle nous prie d'accepter les réductions de services, le non-renouvellement de postes et les hausses de frais afférents et technologiques. Rappelons que ce plan implique d'importantes réductions des budgets alloués pour les auxiliaires d'enseignements et d'autres mesures qui affectent les auxiliaires de recherche. Rappelons aussi que ce plan a été rejeté par les syndicats et les associations étudiantes.

Poursuivant sa stratégie, la ministre dénigre l'administration de l'UQAM avec beaucoup d'arrogance en laissant entendre qu'il suffirait de réduire la production et de couper les effectifs pour régler la situation de l'UQAM. Une telle attitude indique que l'éducation en tant que droit dont bénéficie l'ensemble de la société est plutôt perçue comme un service aux yeux de la ministre et l'université comme une entreprise : fermons des départements et tout sera réglé... Plusieurs observateurs estiment que les coups de gueule de la ministre Courchesne ont pour but de masquer la responsabilité de son gouvernement dans le fiasco financier de l'UQAM.

Suite page 3: îlot

# Les coûts de la marchandisation de l'éducation

Quand les pirates néo-libéraux  
font naufrager la société québécoise

Nous pouvons identifier trois phénomènes liés aux coûts qu'engendrerait la privatisation de l'éducation. Premièrement, l'accroissement du prix de l'éducation freine l'accès aux études et entraîne par conséquent une pénurie de travailleurs et travailleuses hautement qualifié-e-s. Ce fait éclate à la face de tous ceux et celles qui clament que la mondialisation et les délocalisations qui en découlent exigent une spécialisation plus poussée dans les domaines de pointe.

Deuxièmement, en plus d'être un lieu d'éducation, l'université est un lieu de recherche et de création. Or, le sous financement chronique des universités se répercute directement sur les centres universitaires de recherche, qui doivent solliciter de plus en plus le secteur privé. Conséquence : la définition de la recherche ne se fait plus au bénéfice de la société mais bien en faveur des groupes privés qui la financent. Pourtant, les politiques d'innovation et de recherche et les politiques industrielles et technologiques sont des leviers puissants pour tout gouvernement qui désire orienter la société dans le sens indiqué par ses citoyens et ses citoyennes.

Troisièmement, les tendances actuelles à charcuter les salaires et à accroître les frais de scolarité auront un effet direct sur l'économie québécoise à court et à moyen terme. Le moratoire annoncé sur l'embauche de personnels à l'UQAM (professeur-e-s, professionnel-le-s et employé-e-s de soutien) est un bon exemple de la précarisation des travailleurs et travailleuses et de la baisse des rémunérations offertes (puisque les employé-e-s précaires à faible revenu vont remplacer les employé-e-s permanent-e-s et syndiqué-e-s). À cela s'ajoute la diminution des budgets alloués aux étudiant-e-s employé-e-s. Par ailleurs, compte tenu que la pression financière est la première cause

d'abandon des études postsecondaires, un nombre moindre d'étudiant-e-s se rendra à l'université. Or, les qualifications supplémentaires se traduisent généralement par des salaires plus élevés. Il est important de parler de ces coûts économiques face à ceux et celles qui nous parlent des impératifs de compétitivité. En marchandisant l'éducation, on saborde l'idée même d'une économie basée sur le savoir, l'innovation et des revenus descendants permettant à chacun de pourvoir à ses besoins fondamentaux.

De nombreux coûts sociaux viennent s'ajouter et auront pour conséquence d'hypothéquer l'avenir d'un Québec à la fois développé et solidaire où l'éducation serait un droit inaliénable. L'augmentation des frais facturés aux étudiant-e-s affecte non seulement l'accès à l'éducation mais aussi l'égalité des chances. Les inégalités sociales perturbent déjà beaucoup l'accessibilité aux études : les classes les plus démunies sont exclues des cursus donnant accès à une promotion sociale et les enfants pauvres ou de familles modestes vont à leur tour connaître une situation socio-économique équivalente à celle de leurs parents. Des études en Ontario montrent par ailleurs que la hausse des frais pèse non seulement sur les plus démunis-e-s mais aussi sur les classes moyennes qui n'ont pas accès aux bourses. Bref, l'augmentation des frais de scolarité jumelée à la progression de l'endettement ne feront que conforter les inégalités sociales.

Les inégalités d'accès et les inégalités socio-économiques vont également amplifier l'inégalité face au savoir et donc au pouvoir. L'éducation gratuite et universelle est une condition nécessaire à l'exercice de la démocratie : n'est citoyen-ne que celui ou celle qui peut participer à la vie publique avec un esprit critique. La marchandisation de l'éducation vient donc accroître le

déficit démocratique puisque les personnes exclues de manière précoce du système d'éducation ne pourront exercer pleinement leur esprit critique et leur capacité à participer aux délibérations politiques.

De plus, on fait peser un risque énorme sur la santé des étudiant-e-s en accroissant indéfiniment les coûts de l'éducation et en diminuant les salaires des étudiant-e-s employé-e-s. Le coût de l'éducation et les diminutions salariales conduisent les étudiant-e-s à travailler davantage pendant leur formation et/ou à s'endetter s'ils ou elles ne veulent pas abandonner leurs études. Les conséquences peuvent être lourdes : surmenage, burn-out, maladies en tous genres et même faillite personnelle. Le Québec veut-il vraiment d'une jeunesse usée avant son temps?

## Brève conclusion

Nous sommes confronté-e-s à un gouvernement et à une administration uqamienne autistes. Nous devons donc multiplier les appels à la population québécoise que nous savons sensible à la défense des services publics. Nous devons à ce titre rappeler que les stratégies néo-libérales ne sont pas sans coûts économiques et sociaux pour l'ensemble de la société. Si dans le passé des dirigeant-e-s ont eu la brillante idée de créer un système d'éducation public, c'est que les bénéfiques dépassaient largement les coûts de son financement. Au lieu de faire miroiter les illusions du financement privé (individuel ou corporatif) de l'éducation, nous exigeons un réinvestissement massif du gouvernement et l'appui de la société québécoise. Nous exigeons également que les étudiant-e-s et les travailleurs et travailleuses de l'UQAM n'aient pas à payer pour ses dérives financières. Au final, le réinvestissement est le seul moyen pour éviter des conséquences néfastes sur le Québec.

# Impact des coupures et augmentations de frais sur les étudiant-e-s employé-e-s de l'UQAM

Il est bon ton dans les cercles feutrés de louer le courage et le mérite du Premier ministre Jean Charest en ce qui concerne le dégel des frais de scolarité, censé donner aux établissements postsecondaires une source de financement accrue et responsable. En parallèle, la crise de l'UQAM est venue alimenter les déclarations sur la nécessaire diversification (= privatisation) des revenus des universités. Le plan de redressement de l'UQAM prend acte de ces déclarations pour tenter de juguler son déficit en ayant recours à la hausse des frais afférents ainsi qu'à la modération

salariale pour les étudiant-e-s employé-e-s. Par conséquent, réussir à joindre les deux bouts pour les étudiant-e-s québécois-es va devenir la nouvelle utopie dont l'espérance sera aussi forte que son improbabilité.

Alors voilà, une grande nouvelle du printemps 2007 a été l'annonce du dégel des frais de scolarité pour un montant cumulatif de 50\$ par session. À cela s'ajoute pour les étudiant-e-s uqamiens-ne-s une augmentation des frais afférents de même qu'une hausse de 230\$ des frais de prolongation pour les étudiant-e-s à la maîtrise et au doctorat.

Nous verrons que les étudiant-e-s employé-e-s ne sont pas épargné-e-s avec la baisse de leurs revenus.

Selon nos calculs basés sur la masse salariale des étudiant-e-s employé-e-s à l'entrée en vigueur de la convention collective de l'unité 1 en mai 2005, la hausse de frais facturés aux étudiant-e-s et les coupures de budgets de l'UQAM réduiront considérablement les finances personnelles des étudiant-e-s employé-e-s de l'UQAM en 2007-2008. Les résultats sont détaillés dans les tableaux suivants :

Tableau 1

## Prévisions du salaire moyen de l'étudiant-e employé-e à l'UQAM en 2007-2008

Pour un-e auxiliaire d'enseignement ou de recherche qui travaille 30 semaines sur 52	
Hypothèse optimiste	salaire annuel moyen <b>diminuera de 490 \$</b> en 2007-2008
Hypothèse pessimiste	salaire annuel moyen <b>diminuera de 940 \$</b> en 2007-2008
Pour ceux et celles qui travaillent toute l'année	
Hypothèse optimiste	<b>- 615 \$ en 2007-2008</b>
Hypothèse pessimiste	<b>- 1123 \$ en 2007-2008</b>

Tableau 2

## Augmentation des dépenses prévues de l'étudiant-e en frais facturés de toute nature pour 2007-2008

Pour un-e étudiant-e au Bac à temps complet (automne et hiver)	
Dégel	+ 150 \$
Frais techno.	+ 120 \$
Frais généraux	+ 40 \$
<b>Total</b>	<b>+ 310 \$</b>
Pour un-e étudiant-e aux cycles supérieurs à temps complet (automne, hiver et été)	
Dégel	+ 300 \$
Frais techno.	+ 90 \$
Frais généraux	+ 60 \$
<b>Total</b>	<b>+ 450 \$</b> (+ 230 \$ /session de prolongation)

Tableau 3  
Somme des deux tableaux précédents

Pertes nettes	
<b>Étudiant-e au Bac</b>	<b>entre 800 \$ et 1433 \$</b>
<b>Étudiant-e aux cycles supérieurs</b>	<b>entre 940 \$ et 1803 \$</b>

Comment l'étudiant-e va-t-il ou elle financer le trou de 800 à 1800\$ par année dans son budget. Il ou elle devra soit accroître ses revenus ou diminuer ses dépenses. Pour augmenter ses revenus, l'étudiant-e peut travailler plus ou s'endetter. Or, pour ce qui est du travail, oubliez le travail étudiant à l'UQAM en raison de la crise financière. De plus, quand un-e étudiant-e sur deux à l'UQAM a un travail salarié de plus de 20 heures par semaine, comment l'étudiant-e va-t-il ou elle trouver du temps supplémentaire pour travailler plus? Dit autrement, comment l'étudiant-e va-t-il ou elle réussir à éviter d'hypothéquer ses études à cause du manque de temps? Pas de réponse. Donc, il reste l'endettement. L'endettement des étudiant-e-s québécois-es ne cesse de croître depuis le début des années 1990. Va-t-on réussir à éviter le surendettement? Pas de réponse là-dessus non plus!

suite de la page 1

## Îlot

### La solution?

Il ne semble pas y avoir de solution simple à la crise de l'UQAM. Cependant, une chose est claire : la tutelle n'advient pas. La rectrice soutenait récemment devant des représentant-e-s syndicaux que la loi à l'origine de la fondation de l'UQAM exclut une telle possibilité. Par contre, le président du réseau de l'université du Québec Pierre Moreau proposait de laisser couler l'argent au compte-

gouttes en adoptant le budget de l'UQAM mensuellement plutôt qu'annuellement et ce, jusqu'à l'adoption d'un nouveau plan de redressement. Cette proposition est dangeureuse pour l'université puisqu'elle prend constamment des engagements qui dépassent ce laps de temps.

La seule avenue qui maintiendrait l'UQAM dans sa mission d'accessibilité aux études postsecondaires de qualité est un réinvestissement massif du gouvernement. Toutefois la population étudiante et les syndicats doivent se mobiliser et coordonner leurs luttes. À vos pancartes, prêts, sortez!

# Assemblée Générale Extraordinaire: les suites de la crise

25 septembre 2007 à 12h30  
LOCAL A-2830

Cette assemblée aura pour but d'adopter le plan d'action du SÉtUE pour la suite des mobilisations concernant la crise de l'UQAM et les hausses de frais de scolarité. Elle fait suite à l'assemblée du 12 juin qui avait adoptée des positions générales de principe sur ce que nous entendions défendre dans cette situation. Pour résumer la principale résolution, elle visait à se prononcer en faveur de la gratuité scolaire et contre les hausses de frais annoncées par le gou-

vernement libéral. Au sujet de l'UQAM, la résolution insistait pour que ce ne soit ni aux étudiants et étudiantes ni aux travailleurs et travailleuses à payer la note des dérapages dans la gestion de l'institution.

Venez nombreux et nombreuses à l'assemblée puisque toute mobilisation doit commencer par une prise de position démocratique.

## Calendrier des actions à venir pour la défense de l'UQAM

Dans le cadre de la semaine d'actions pour défendre l'UQAM comme institution essentiel pour l'accessibilité à une éducation postsecondaire de qualité au Québec

N'oubliez pas  
votre carré bleu,  
symbole de la  
lutte pour la  
défense de  
l'UQAM

18 septembre à 12h00	Manifestation organisée par les différents syndicats de l'UQAM: SÉtUE, SPUQ, SCCUQ, SEUQAM	Rendez-vous à 12h00 à l'agora du pavillon Judith Jasmin
19 septembre à 14h30	Manifestation organisée par les associations facultaires.	Rendez-vous à 14h30 dans le square Émilie Gamelin

## Avec un CA comme ça, l'UQAM n'a pas besoin d'ennemis !

De " Star Académie "... à l'UQAM

Deux des postes réservés aux membres socio-économiques du CA sont occupés par des représentants de Quebecor ou de ses filiales. Pas surprenant que l'UQAM ait un centre portant le nom de Pierre Péladeau, le fondateur de la compagnie. Quebecor est un vaste empire qui possède plusieurs imprimeries, de nombreux journaux, les magasins Archambault ainsi que Vidéotron et TVA (acquis avec l'aide de la Caisse de dépôt et placement du Québec). Pendant les lock-outs au Journal de Montréal et au Journal de Québec, Quebecor a transféré une partie de sa production en Ontario pour contourner la loi antibriseur de grève.



**Pierre Lampron**

### Pierre Lampron Quebecor médias

A déjà œuvré à TV5, à la SODEC, à Téléfilm Canada et au ministère de la Culture et des Communications du Québec. Il devrait donc être familier avec les problèmes de subventions. Justement, il représentait TVA au CA du Fonds canadien de la télévision (FCT) quand Quebecor a décidé de ne plus verser sa cotisation. En tant que propriétaire de TVA, Quebecor n'aimait pas la façon dont le FCT distribuait ses subventions. Pourquoi M. Lampron ne mettrait-il pas autant d'ardeur à défendre le droit à l'éducation qu'il en a mis à promouvoir les intérêts privés de Quebecor ?



**Jacques Girard**

### Jacques Girard

**Sun Media (filiale de Quebecor)**  
Ancien sous-ministre de l'Éducation. On pourrait s'attendre à ce qu'il connaisse bien le problème du sous financement des universités. Ancien président de Télé-Québec, Pdg de Montréal International et président du CA de la Chambre de commerce du Québec (CCQ).

**Plus de détails juteux dans le prochain numéro...**

### Pour joindre le SÉTUE :

Pavillon V,  
209 Ste Catherine est,  
Local V-2390,  
Montréal (Québec) H2X 1L2  
(514) 987-3000 Poste 3234  
[www.setue.uqam.ca](http://www.setue.uqam.ca)  
[setue@uqam.ca](mailto:setue@uqam.ca)

